

FEDERATION FRANÇAISE DU SPORT AUTOMOBILE
LIGUE DU SPORT AUTOMOBILE D'Auvergne
ASSOCIATION SPORTIVE AUTOMOBILE ONDAINE



4^{ème} RALLYE REGIONAL VHRS des NOIX de FIRMINY 11-12 septembre 2026

COUPE DE FRANCE DES RALLYES VHRS 2027 Régional - coefficient 1

Trophée HAFA 2026
Challenge ASA ONDAINE 2026
Challenge Jean-Paul François 2026
Challenge OPEL VHRS

ASA ONDAINE - MAIRIE - 43210 BAS-EN-BASSET

Tél. 04 77 51 27 80

Tél. 07 67 96 64 46

Site : <https://asaondaine.fr/>

E-mail : contact@asaondaine.fr

REGLEMENT PARTICULIER

Ce règlement particulier complète le règlement standard et les conditions d'organisation communes des rallyes (Réglementation standard FFSA 2026) ainsi que les règles spécifiques des rallyes VHRS de la FFSA.

Les organisateurs s'engagent à respecter l'ensemble de la réglementation applicable à l'événement prévu et notamment le titre 1^{er} des prescriptions générales édictées par la FFSA.

INFORMATIONS

Asa Organisatrice :	ASA Ondaine
Nom du Rallye :	RALLYE REGIONAL VHRS des NOIX de FIRMINY
Date :	11 et 12 Septembre 2026
Niveau d'inscription (<i>Régional, National, Inter.</i>) :	Régional Coeff 1
Eligibilité :	Coupe de France des Rallyes VHRS 2027 Trophée Hafa 2026 Challenge Asa Ondaine 2026 Challenge JP Francois 2026 Challenge OPEL VHRS
Participation étrangère autorisée ?	non
Visa Ligue (date et numéro) :	N° _____ du ____/____/____
Permis d'organisation FFSA (date et numéro) :	N° _____ du ____/____/____
Personne désignée par l'ASA en contact avec la FFSA pour l'obtention du permis d'organisation	
Nom :	Mounier Nicolas
Téléphone :	0670559350
Mail :	contact@asaondaine.fr
Comité d'Organisation	
Président :	Pascal Peronnet
Membres :	Sonia MOUSSET, Sébastien BOURRAT, Joris BONCOMPAIN, Fabrice CHANTELAUZE, Jean-Paul CLOT, Patrice FAVERJON, André LAPALUS, Evelyne LAPALUS, Matthieu MACCOLINI, Nicolas MOUNIER, Robert VALLA, Jean-Louis VERDIER.
Secrétariat du Rallye, Adresse :	ASA ONDAINE - BP135 - 42704 FIRMINY Cedex
Téléphone :	06 44 23 31 62 / 06 70 55 93 50 / 07 67 96 64 46
Mail:	contact@asaondaine.fr
Permanence du Rallye :	Au PC du rallye –Maison pour Tous
Lieu, date, horaire :	Le vendredi 11 et le samedi 12 septembre 2026 Maison pour Tous , Place de l'abattoir 42700 Firminy Tél. 07 67 96 64 46
Organisateur technique	
Nom :	Asa Ondaine
Adresse :	Impasse Berthail 42700 Firminy
Téléphone :	06 44 23 31 62
Mail :	contact@asaondaine.fr

PROGRAMME - HORAIRES

Parution du règlement	Mercredi 1er juillet 2026
Ouverture des engagements	Mercredi 1er juillet 2026
Clôture des engagements	Lundi 31 août 2026 (cachet de la poste fait foi)
Parution du carnet d'itinéraire	Mardi 01 septembre 2026 uniquement téléchargeable sur le site www.asaondaine.fr
Distribution du Road-Book	uniquement téléchargeable sur le site www.asaondaine.fr
Reconnaitances	Accueil Recos: Parking du Champs de Mars, (gare SNCF de Firminy-42) Samedi 05 septembre: de 9h00 à 18h00 Dimanche 06 septembre: de 9h00 à 18h00 Accueil Recos: PC Course (maison pour tous place de l'abattoir- Firminy) Vendredi 11 Septembre: de 9h00 à 16h00 Les concurrents choisissent 1 date.
Vérifications administratives	Vendredi 11 septembre 2026, de 16h00 à 20h00 Maison pour Tous, Place de l'abattoir à Firminy (42)
Vérifications techniques	Vendredi 11 septembre 2026, de 16h15 à 20h15 Lieu: Garage Luzy, Rue Michel Rondet à Firminy (42)
Mise en place du parc de départ	Vendredi 11 septembre 2026, à 15h00 Parking du Champs de Mars, (gare SNCF de Firminy-42)
1 ^{ère} réunion des Commissaires Sportif	Vendredi 11 septembre 2026, à 19h30 Maison pour Tous, Place de l'abattoir à Firminy (42)
Publication des équipages admis au départ	Vendredi 11 septembre 2026, à 22h30 au parc de départ. Parking du Champs de Mars, (gare SNCF de Firminy-42)
Publication des heures et ordres de départ	Vendredi 11 septembre 2026, à 22h30 au parc de départ. Parking du Champs de Mars, (gare SNCF de Firminy-42)
Briefing des pilotes	Les équipages engagés auront un briefing écrit remis contre émargement à leur passage aux verifs administratives. Briefing Oral Obligatoire: au PC le vendredi 11 à 18h30
Départ	Samedi 12 septembre 2026, Départ 8h00 - 1 ^{er} VMRS
Publication des résultats partiels	Parking du Champs de Mars, (gare SNCF de Firminy-42) à l'entrée du parc concurrents (parc fermé), du 11 septembre à 15h00, au 12 septembre : fin du rallye.
Arrivée	Parking du Champs de Mars, (gare SNCF de Firminy-42) Samedi 12 septembre 2026, à 18h38 - 1 ^{er} VMRS
Publication des résultats	Au parc d'arrivée, au plus tard 30 minutes après l'entrée en Parc fermé du dernier concurrent Parking du Champs de Mars, (gare SNCF de Firminy-42)
Remise des prix	Samedi 12 septembre 2026, à l'issue de l'épreuve. Parking du Champs de Mars, (gare SNCF de Firminy-42)

ARTICLE 1. ORGANISATION

1.1– Officiels de l'Epreuve :

Idem rallye Régional de support

Directeur de course	:	M.Thierry DUPECHER	Lic. 3564
Responsable technique VHRS	:	Dominique MONNIER	Lic. 55260

L'ensemble des structures de sécurité et d'organisation mis en place pour le Rallye régional moderne, ainsi que le parcours, font office pour le Rallye VHRS.

Tableau officiel d'affichage : Parking du Champs de Mars, (gare SNCF de Firminy-42), (parc fermé), du 11 septembre à 15h00, au 12 septembre : fin du rallye.

1.2P. ELIGIBILITE

Le Rallye Régional VHRS des NOIX de FIRMINY compte pour :

- *La Coupe de France des Rallyes VHRS 2027 (régional coefficient 1)
- *Le Trophée HAFA 2026
- *Le Challenge 2026 de l'ASA ONDAINE
- *Le Challenge Jean-Paul François 2026
- *Le Challenge OPEL VHRS

1.3P. VERIFICATIONS

Les équipages engagés pourront consulter le site internet de l'ASA : <https://asaondaine.fr/>

Les équipages engagés recevront par mail, un accusé de réception d'engagement et une convocation (le mardi 08 septembre) pour les vérifications administratives qui auront lieu :

LE VENDREDI 11 SEPTEMBRE 2026
de 16h00 à 20h00 (précises): vérifications administratives
MAISON POUR TOUS, 2 bis Place de l'Abattoir - 42700 FIRMINY

Le temps imparti entre les vérifications administratives et techniques sera de 15 Minutes.

et de 16h15 à 20h15 (précises): vérifications techniques
GARAGE LUZY - LES PLATANES, ZI du BAS MAS, 20 Rue Michel Rondet – 42700 FIRMINY
Une zone de déchargement est prévue au 21 rue de l'ondaine devant l'usine DOFIN
(à 100M du Garage Luzy)

Le temps imparti entre les vérifications techniques et le parc fermé sera de 20 Minutes.

Parc fermé : Parking du Champs de Mars, (gare SNCF de Firminy-42)

Il est rappelé aux concurrents que le **jour et l'horaire de convocation fixés par l'organisation** sont à **RESPECTER IMPERATIVEMENT** pour le bon fonctionnement du rallye.

En cas de non respect, les pénalités financières pour retard seront appliquées (voir Prescriptions générales FFSA 2026, Article V: Vérifications).

- 1.3.1. Les documents suivants doivent être présentés aux vérifications administratives :
- permis de conduire
 - carte grise de la voiture
 - « laissez-passer » de véhicule pour parcours de régularité historique FIA ou de son PTH FIA ou FFSA, ou de son passeport technique.
 - licences en cours de validité ou Titre de Participation(TPRR).

1.3.4. **Un briefing oral aura lieu vendredi 11 septembre à 18h30, au PC COURSE:**

MAISON POUR TOUS, 2 bis Place de l'Abattoir - 42700 FIRMINY

Un briefing écrit sera remis aux équipages aux vérifications administratives, contre émargement.

ARTICLE 2. ASSURANCES

Conforme au règlement standard FFSA.

2.1. Toute voiture circulant en dehors de l'itinéraire du rallye (tel que prévu dans le road book) devra obligatoirement être remis en conformité avec le code de la route (plaques d'immatriculation visibles) et avec leur propre assurance notamment :

- En cas de sortie du parc fermé,
- En cas de problème dans une zone de régularité nécessitant un retour vers un parc d'assistance ou de regroupement en empruntant un autre itinéraire que celui du rallye.

ARTICLE 3. CONCURRENTS ET PILOTES

3.1P. **DEMANDE D'ENGAGEMENT - INSCRIPTIONS**

En plus du bulletin d'engagement, une autorisation parentale sera fournie à l'organisateur pour les participants mineurs.

3.1.5P. Toute personne qui désire participer au 4^{ème} Rallye régional VHRS des NOIX de FIRMINY, doit adresser la demande d'engagement ci-jointe dûment complétée et accompagnée des droits d'engagements, **avant le lundi 31 aout 2026 minuit**(cachet de la poste faisant foi), à l'adresse suivante :

**Nicolas MOUNIER - ASA Ondaine
9 rue du Four à Chaux, 42510 BALBIGNY**

Chèque à l'ordre de **l'Asa Ondaine**
Possibilité de paiement par virement

Banque: Caisse d'Epargne Loire Drome Ardèche

RIB: 14265 00600 08784216532 73

IBAN: FR76 1426 5006 0008 7842 1653 273

BIC: CEPARPP426

Merci d'indiqué dans le libellé le nom de l'équipage et de l'épreuve
exemple: Mr X / Mr Y NOIX-VHRS

via la plateforme HELLO ASSO - ASA Ondaine

3.1.10P.

Le nombre d'engagés est limité à 20 voitures VHRS (+120 MODERNES, 10 VHC, 10 VMRS), et pourra évoluer en fonction des engagements reçus pour les 4 rallyes sans dépasser le nombre de 160 voitures.

3.1.1.1 - CONCURRENTS ADMIS

3.1.11.1 P. Les droits d'engagement sont fixés :

- Avec la publicité facultative des organisateurs : **260 €**
- Sans la publicité facultative des organisateurs : **520 €**

Pour les équipages 100% ASA ONDAINE, les droits d'engagement sont fixés à **230 €**

Pour les équipages 50% ASA ONDAINE, les droits d'engagement sont fixés à **250 €**

Si l'un ou les deux membres de l'équipage ont officiés en tant que commissaire sur une épreuve FFSA en 2026, une remise de 10 €(ou 20€ pour 2) sera accordée sur le montant de l'engagement (justificatif à fournir : attestation de l'organisateur ayant reçu le commissaire sur son épreuve)

3.1.12P. La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement et COMPLETEMENT remplie.

3.2. EQUIPAGES

3.2.1. Le départ ne sera autorisé qu'aux équipages exclusivement composés de 2 personnes.

Licences admises :

- * Licences internationales routes (ICCA, ICCB, ICCR, ICCDRO) et compétition à vitesse limitée (ICVL)
- * Licence nationale concurrent conducteur régularité (NCCR)
- * Licence régionale concurrent conducteur (RCC)

Titres de participation admis :

- TPRR(E) - Régional Régularité

Pour toute demande de titre de participation, le demandeur devra effectuer la démarche en ligne avant l'épreuve sur le site <https://www.ffsa.org/> via son espace licencié.(en cas de difficulté : 06.70.55.93.50)

3.3 : ORDRE DE DEPART

3.3.1. Le départ sera donné dans l'ordre des numéros de compétition, le plus petit partant en tête.

3.3.2. L'attribution de ces numéros se fera en respectant la moyenne choisie dans le bulletin d'engagement (Haute, Intermédiaire, Basse).

3.3.3. L'ordre de départ initial restera inchangé jusqu'à la fin du rallye.

3.3.4 Le rallye VMRS partira en premier suivi de l'épreuve VHRS et VHC. Le rallye MODERNE clôturera l'ordre des départs.

ARTICLE 4. VOITURES ET EQUIPEMENTS

4.1. VOITURES AUTORISEES

Conforme aux règles spécifiques rallye historique de régularité sportive 2026

4.2.2 Equipements de sécurité

Un extincteur 2kg conforme aux normes devra être fixé solidement dans l'habitacle. Un triangle de signalisation ainsi que 2 gilets fluorescents jaunes sont obligatoires.

4.3P. ASSISTANCE

L'assistance sera **UNIQUEMENT** autorisée dans le parc d'assistance situé :

Secteur Gampille, « Zone Artisanale du Parc » et « Allée Isidoro Calandra » - 42490 Fraisses

Plan en annexe du présent règlement

ARTICLE 5. PUBLICITE

Conforme au règlement particulier du Rallye national support.

ARTICLE 6. SITES ET INFRASTRUCTURES

Conforme au règlement particulier du Rallye national support.

6.2.6P. Les reconnaissances auront lieu aux dates et heures suivantes :

- **Samedi 05 septembre 2026, de 9h00 à 18h00**
- **Dimanche 06 septembre 2026, de 9h00 à 18h00**
- **Vendredi 11 Septembre 2026, de 9h00 à 16h00**

Un seul passage sera effectué conformément à la réglementation standard des rallyes 2026. Des contrôles seront effectués pour le respect des jours de reconnaissances et le nombre de passages.

L'accueil des équipages se fera :

- samedi et dimanche, au parking du Champs de Mars (Gare de Firminy)**
- le vendredi, au pc Course (Maison pour tous- place de l'abattoir à firminy)**

Obligation d'apposer sur le pare-brise l'autocollant fourni par l'organisateur et de présenter le road-book à ce moment-là.

Le road-book est à télécharger sur le site www.asaondaine.fr à partir du mardi 01 septembre 2026

ARTICLE 7. DEROULEMENT DU RALLYE

Idem rallye Régional de support

Voir règlement standard des rallyes de régularité sportive 2026

ARTICLE 8 P. RECLAMATION – APPEL

Aucune réclamation ne sera admise.

ARTICLE 9 P. CLASSEMENTS

Le classement général sera fait pour chaque moyenne.

- Moyenne haute
- Moyenne intermédiaire
- Moyenne basse

A titre d'information le classement, toutes moyennes confondues, pourra être affiché à la fin du rallye.

En cas d'exæquo les concurrents seront départagés suivant :

- Le nombre de ZR remportées,
- Le meilleur résultat dans la 1ère ZR,
- Le meilleur résultat dans la 2ème ZR,
- etc.

Un classement, toutes moyennes confondues, des véhicules de marque Opel sera effectué. Le plus régulier sera désigné vainqueur du challenge OPEL VHRS.

ARTICLE 10 P. PRIX et COUPES

Il n'y aura pas de dotation en prix. Tous les concurrents classés et présents au parc d'arrivée, le samedi 12 septembre 2026 à l'issue de l'épreuve, recevront une récompense au

PODIUM D'ARRIVEE
parking du Champs de Mars
Gare de Firminy